

## Coronavirus : l'Agglo Seine-Eure s'adapte aux nouvelles obligations sanitaires

Mardi 17 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La mesure de confinement et les nouvelles consignes sanitaires annoncées hier par Emmanuel Macron incitent l'Agglomération Seine-Eure à prendre de nouvelles dispositions pour protéger ses agents tout en assurant la continuité du service public.**

### Accueil à l'Hôtel d'Agglo

Pour respecter les mesures de confinement, l'Hôtel **d'Agglo est désormais fermé au public**. Un accueil téléphonique est mis en place de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi : 02 32 50 85 50.

### Propreté publique

A partir de demain, mercredi 18 mars, seule la déchèterie de Val-de-Reuil sera accessible uniquement aux **professionnels** sur **présentation d'un justificatif**.

Toutes les autres déchèteries seront fermées à partir de demain, mercredi 18 mars.

La collecte des ordures ménagères est maintenue. Sur la voie publique, un service minimum est garanti et une tournée sera régulièrement effectuée pour s'assurer que tous les détritiques sont régulièrement ramassés.

Pour tout renseignement : [proprete.urbaine@seine-eure.com](mailto:proprete.urbaine@seine-eure.com)

### Crèches et centres de loisirs

Les établissements accueillant les enfants sont fermés. Certains d'entre eux restent accessibles uniquement aux enfants du personnel autorisé.

### Les services de l'Agglo sont assurés, même en service réduit.

- Le CIAS continue de fonctionner
- Les transports urbains sont maintenus

### Pour rappel, les établissements suivants sont fermés :

- Les équipements sportifs et culturels (conservatoire de Gaillon, complexes aquatiques Aquaval et Caséo, patinoire Glacéo, gymnases)
- Les archives intercommunales à Louviers
- La maison de justice et du droit (MJD) à Louviers. L'accueil téléphonique n'est désormais plus possible
- L'office de tourisme Seine-Eure à Louviers et Gaillon
- La maison de l'habitat
- les animations et événements sportifs sont annulés ou reportés jusqu' à nouvel ordre

**Arsène, le concierge de l'Agglo, peut répondre à vos questions : 02 76 46 03 69 ou sur FB : @bonjourarsene.**

### Afin de stopper l'épidémie, les règles d'hygiène et de civisme sont à respecter

- Rester confiné
- **Ne sortir qu'en cas d'extrême nécessité et porter sur soi l'attestation de déplacement dérogatoire** (à télécharger sur [gouvernement.fr](https://gouvernement.fr))
- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Ne pas se serrer la main et s'embrasser
- Garder une distance sanitaire d'un mètre

**Pour plus d'informations : [gouvernement.fr/info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus) ou 0 800 130 000**



#### À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A13 et A154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

**CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication**

Barbara Rouyer - Journaliste - 02 32 50 86 45 / 06 47 11 74 27 - [barbara.rouyer@seine-eure.com](mailto:barbara.rouyer@seine-eure.com)



[agglo-seine-eure.fr](https://agglo-seine-eure.fr)



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)